



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 14 Décembre 2011

Date de la convocation 07 Décembre 2011	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle du Parc – Communauté de Communes CLERMONT L'HERAULT
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M. SATGER Jean-Noël, M. TOLOS Joseph, M. MONTAGNÉ Thierry, Mme CAER Michèle, BRIGNAC : M. JURQUET Henri, M. MARTINEZ Christian, M. VEDEL Jean-Louis, CABRIERES : M. GAIRAUD Francis, CANET : Mme FABRE Maryse, M. SEGURA René, M. BORE Jacques, M. MALBEC Sylvain, CEYRAS : M. LACROIX Jean-Claude, Mme BARRE Berthe, Mme FLOUROU Jocelyne, CLERMONT L'HERAULT : M. GARROFÉ Gilbert, M. SOBELLA Henri, Mme THIERS Odile, M. FABREGUETTES Bernard, M. GALTIER René, M. BARON Bernard, M. DIDELET Serge, Mme MILAN Andrée, Mme DELEUZE Elisabeth, M. GOUTTES Gérard, FONTES : M. BRUN Olivier, Mme MIRET Christiane, LACOSTE : M. VENTRE Philippe, LIAUSSON : M. BETZ Bruno, LIEURAN-CABRIERES : M. BLANQUER Alain, MERIFONS : M. VIALA Daniel, MOUREZE : M. NAVAS Gabriel, M. VALLAT Yves, NEBIAN : M. LIEB François, M. BARDEAU Francis, M. DRUART David, M. ESTEVE Bernard, OCTON : M. COSTE Bernard, M. LUGAGNE Jérôme, PAULHAN : M. DUPONT Laurent, M. GIL Claude, M. LOPEZ Daniel, M. QUEROL Jean-François, M. LEBREAU Jean-Jacques, PERET : M. BILHAC Christian, M. MONTAGNE Jacques, M. AZAM Joël, SALASC : Mme FONT Chantal, M. COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M. FOULQUIER-GAZAGNES Bernard, VALMASCLE : M. VALENTINI Gérald, Mlle VALENTINI Martine, VILLENEUVETTE : M. ORMIERES Jean-Louis.</p>		<p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M. MATHIEU Alain à M. GAIRAUD Francis, M. FAVIER Marc à M. MALBEC Sylvain, M. MARTINEZ Antoine à M. LIEB François, M. BAISSSE Robert à M. BRUN Olivier, M. SAN MARTIN Bernard à M. VENTRE Philippe, M. OLLIER Pierre à M. VIALA Daniel, M. SOTO Bernard à M. QUEROL Jean-François, M. RIGAUD Christian à M. FOULQUIER-GAZAGNES Bernard,</p>

Objet : Budget primitif 2011 – Budget annexe Centre aquatique – Décision Modificative n° 1.

Monsieur LACROIX informe les membres du Conseil communautaire que l'ouverture du Centre aquatique intercommunal le 22 octobre 2011 a permis de déterminer de façon plus certaine les dépenses et recettes imputables au fonctionnement de ce nouveau service mais également les derniers investissements nécessaires.

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20111220-2011-12-14-10-DE
Date de télétransmission : 20/12/2011
Date de réception préfecture : 20/12/2011

En conséquence, il convient de présenter les réajustements suivants portant sur les sections de fonctionnement et d'investissement :

- 011 / 012 – Ouverture du centre initialement prévu en septembre 2011 ;
- 66/1641DI – réactualisation des intérêts et capital suite à la consolidation de l'emprunt et révision des ICNE ;
- 67 - paiement 2011 de l'indemnité de résiliation du contrat de délégation de service de GESCLUB (échelonnement 2010/2011) ;
- 68 – diminution des provisions ;
- 77 – encaissement d'indemnités pour résiliation du marché de travaux serrurerie.

Chap.	Désignation	Dépenses	Chap.	Désignation	Recettes
DEPENSES FONCTIONNEMENT		+ 35 017.20	RECETTES FONCTIONNEMENT		+ 35 017.20
011	Charges à caractère général	- 8 822.69	77	Recettes exceptionnelles	+ 35 017.20
012	Charges de personnel	- 28 000.00			
66	Charges financières	+ 26 453.42			
67	Charges exceptionnelles	+ 54 000.00			
68	Dotations aux provisions	- 10 000.00			
023	Virement à section investissement	+ 1 386.47			
DEPENSES INVESTISSEMENT		+ 1 386.47	RECETTES INVESTISSEMENT		+ 1 386.47
1641	Remboursement capital emprunt	+ 1 386.47	021	Virement de section fonct.	+ 1 386.47

Il précise que cette proposition a reçu un avis favorable de la commission finances et personnel réunie le 07 Décembre 2011.

Le Conseil Communautaire ouï l'exposé de Monsieur LACROIX, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE la décision modificative n°1 telle que présentée ci-dessus.

PRECISE que ces sommes seront portées au budget 2012 du budget annexe du centre aquatique.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de Communes du Clermontais,



Alain CAZORLA.